

Aurillac, le 15 janvier 2021

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie, des Finances
et de la Relance
139, rue de Bercy
75572 PARIS

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation des commerces des stations de ski, qui connaissent de grandes difficultés en raison de la fermeture des remontées mécaniques décidée par le gouvernement du fait de la crise sanitaire.

La chute de fréquentation dans les stations et l'absence d'activités liées aux remontées mécaniques ont entraîné d'énormes pertes de chiffre d'affaires, souvent supérieures à 90 % pour les entreprises de location et de vente de matériel de sports d'hiver. Ces pertes s'ajoutent à celles enregistrées la saison dernière consécutivement au premier confinement.

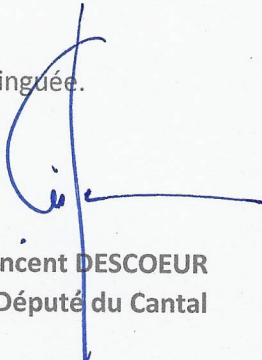
Quelles que soient les décisions qui seront prises dans les jours qui viennent sur le calendrier d'ouverture des remontées mécaniques, la saison d'hiver 2020/2021 est définitivement compromise pour les commerces et les fournisseurs d'équipements de sport de montagne, dont l'activité est soumise à une forte saisonnalité, un mois d'activité hivernale équivalant à un trimestre dans un commerce classique.

Il est nécessaire, compte tenu de cette forte saisonnalité et pour éviter la multiplication des dépôts de bilan, d'adapter les mesures de soutien en faveur de ces commerces afin qu'ils puissent faire face à leurs charges fixes, en particulier en renforçant les aides du fonds de solidarité, en prolongeant les mesures de chômage partiel, en repoussant les échéances de remboursement des emprunts ou en proposant un moratoire sur les PGE.

Je vous serais reconnaissant de m'indiquer quelles réponses le gouvernement envisage d'apporter à ces professionnels qui, sans une intervention forte de l'Etat, ne pourront pas tenir jusqu'à la prochaine saison hivernale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

beiahi



Vincent DESCOEUR
Député du Cantal